

**INSTITUT D'EDUCATION CHRETIENNE
DEPARTEMENT DE L'EDUCATION DE LA CONFERENCE GENERALE**

**RELATION ENTRE ENSEIGNANT
ADVENTISTE/EGLISE/FAMILLE/COMMUNAUTE**

POKAM AMBROISE
Union des missions adventistes en Afrique Centrale
B.P. 401 Yaoundé (Cameroun)

**385-00 Institute for Christian Teaching
12501 Old Columbia Pike
Silver Spring, MD 20904 USA**

Préparé pour le 25^{ème} Séminaire International
sur l'Intégration de la Foi dans l'Enseignement et les Etudes
BINGERVILLE - ABIDJAN, COTE-D'IVOIRE
11 - 22 Juillet 1999

RELATION ENTRE ENSEIGNANT ADVENTISTE ET L'EGLISE – LA FAMILLE – LA COMMUNAUTE

Un matin, le Directeur du Collège adventiste de Yaoundé reçoit un coup de fil d'un parent d'élève. On sentait à la vibration de sa voix que le parent était très fâché. Il disait : « Monsieur le Directeur, je ne comprends pas très bien les deux mille francs CFA que vous demandez à ma fille. Je sais que j'ai régularisé tous les frais de scolarité et j'ai mes reçus. Je suis très déçu de ce comportement pas très sérieux. Je vous promets que l'année prochaine, ma fille ne fera plus partie de votre Ecole ». Le Directeur ne maîtrisait pas très bien la situation car le parent ne lui avait laissé aucune explication. Il a convoqué cet enfant pour lui faire part de son entretien téléphonique avec son père, au sujet des deux mille francs CFA et lui faire comprendre qu'il était mécontent. Cet enfant, à l'âge d'adolescence, confie alors : « Mon père est un homme très dur. Il ne veut jamais me donner l'argent de poche et je suis obligé de passer par là pour avoir quelque chose de lui ».

De tels entretiens sont familiers pour un Directeur qui a 24 ans de métier et pour tout autre directeur d'école de par le monde. Ceci démontre le danger que représente le manque de collaboration entre enseignants et parents.

Il s'agira, dans ce travail, de voir quel est le comportement relationnel existant entre l'enseignant Adventiste – l'église – la famille et la communauté, à partir de l'expérience et de l'observation.

On se propose de rappeler à la conscience de chaque enseignant adventiste l'importance indéniable de la qualité des relations que celui-ci se doit d'entretenir avec l'église, la famille et la communauté dans lesquelles évolue l'enfant, placé sous sa charge. On voudrait aussi toucher les parents qui sont les partenaires incontournables des enseignants pour une éducation efficace.

Il apparaît que bon nombre de difficultés que rencontrent les enfants dans leur éducation trouveraient leur origine dans le manque de collaboration sincère entre l'enseignant – l'église – la famille et la communauté.

Au cours de son développement physique, mental, moral, culturel et spirituel, l'enfant est soumis à l'influence de plusieurs milieux socio-culturels.

Lorsque ces milieux sont uniquement la famille, l'école, la communauté, on dit généralement que l'enfant suit une éducation laïque ou encore une éducation séculière. Si donc à cette liste s'ajoute l'église, on parlera d'éducation religieuse. Là encore plusieurs dénominations religieuses vont intervenir, mais dans ce propos, il s'agira essentiellement d'Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour. A chacun de ces milieux vont intervenir les personnes qui influenceront de loin ou de près l'éducation de l'enfant.

Dans la famille, vont intervenir les parents, à l'école, les enseignants, dans la communauté, les membres composant celle-ci et qui sont garants des valeurs morales et culturelles, à l'église, le Pasteur, les moniteurs de l'Ecole du Sabbat, les Anciens de l'église, les moniteurs des cours bibliques

de vacances, les responsables des sociétés de Jeunesse Adventiste.

Chaque enseignant adventiste doit tenir compte de tous ses autres partenaires de l'éducation et entretenir une relation coopérative franche et amicale avec eux. Il se doit de faire de cette relation une partie intégrante de son programme et de sa méthodologie d'enseignement.

1. Relation enseignant Adventiste/église

- *Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés* » Hébreux 2 : 13

Ces paroles des Saintes Ecritures interpellent bien-sûr tous ceux qui sont impliqués dans la formation chrétienne de l'enfant ; particulièrement, les enseignants et les parents. Et c'est pour cette raison que l'éducation spirituelle est une partie fondamentale et vitale de l'éthique Adventiste de l'Education.

Dans nos écoles adventistes, nous suivons les programmes intellectuels et physiques des pays dans lesquels ces écoles sont situées. Mais les écoles Adventistes ont plus à faire : c'est la mission de développer les facultés spirituelles de l'enfant. Les enseignants adventistes suivent le même parcours que les enseignants du public. Mais les enseignants adventistes continuent là où les enseignants du public s'arrêtent. A cet effet, la qualité de la relation que l'enseignant se doit d'entretenir avec l'église revêt une importance toute particulière.

E. G. WHITE, dans "Education" met en exergue les avantages et l'importance de la relation que l'enseignant doit entretenir avec l'église, elle écrit notamment:

Les Saintes Ecritures sont le critère parfait de la vérité; c'est pourquoi nous devrion fonder sur elle tout notre système éducatif¹

Celui qui participe au projet divin en faisant connaître Dieu aux jeunes, en façonnant leur caractère à l'image du sien, accomplit une oeuvre noble et élevée. Lorsqu'il suscite d'atteindre l'idéal divin, il propose une éducation aussi élevée que les cieux et aussi vaste que l'univers; une éducation qui ne peut être achevée dans cette vie, mais qui se poursuivra dans la vie à venir; une éducation qui permettra à l' élève de quitter l'école préparatoire de la terre pour accéder à l'échelon supérieur, à l'école d'en-haut²

Ces deux déclarations tracent un certain nombre de types de relations avec des applications pratiques que l'enseignant adventiste devrait maintenir et entretenir avec l'église pour une meilleure efficacité de son programme d'enseignement, afin d'atteindre son objectif sur le plan spirituel.

Il en ressort que l'enseignant adventiste n'est pas un enseignant au même titre que les autres. L'enseignant adventiste doit être le représentant de Dieu et de Jésus-Christ dans sa salle de classe et auprès de chaque élève. Il a la vocation et l'obligation de préparer les jeunes qui lui sont confiés à la rencontre du Sauveur du monde. Etant l'ambassadeur de Christ dans sa salle de classe, l'enseignant doit parfaitement le connaître, car il est impossible de représenter celui qu'on ne connaît

pas. Il doit aussi bien connaître sa Bible.

Applications pratiques

Dans la classe, l'enseignant est le pasteur de ses élèves. Dans ce cas, on dira de lui qu'il est enseignant – évangéliste. Cependant, certains sont amenés à croire que cette ambivalence les conduit à jouer séparément ces deux rôles: c'est-à-dire que tantôt l'enseignant joue le rôle d'évangéliste, tantôt celui de l'enseignant. Non! il n'y a pas de coupure mais un même rôle.

L'enseignant doit utiliser la méthode de Christ pour communiquer avec ses élèves. Chaque programme, chaque leçon, chaque mouvement, chaque parole et chaque punition de l'enseignant devrait être christocentrique. L'enseignant adventiste devrait être en outre le collaborateur du pasteur local.

De ce fait, il devrait prendre une part active dans la vie de l'église. Généralement, il est recommandé de lui accorder les postes d'anciens, ou diacres dans l'église.

André ADOUL donne une série de recommandations aux enseignants quant à la connaissance et à l'utilisation des Saintes Ecritures:

Parlez de ce livre avec respect, dit-il, comme étant l'ouvrage qui tient une grande place dans votre existence. Il a changé votre vie, vous a soutenu et éclairé dans les heures d'obscurité. Dites ces choses à condition que ce soit vrai pour vous.

La fonction d'enseignant réclame de l'individu une vie spirituelle qui est passée de la théorie et du superficielle pour passer par des expériences personnelles avec son Sauveur.

Ouvrez la Bible en famille sans donner aux vôtres l'impression que vous lisez un acte notarié, votre feuille d'impôts ou le code pénal. Que votre lecture soit vivante, expressive, bien dosée, choisi en fonction de l'âge de ceux qui écoutent. Ne leur infligez pas un chapitre interminable sous prétexte que du temps de Néhémie les enfants écoutaient la loi, des heures et une semaine durant, sans broncher « Néhémie 8, 3-18 ». Si cela s'impose, introduisez un mot d'explication ou une anecdote qui facilitera la compréhension du texte choisi. Quoi qu'il en soit, vos jeunes auditeurs doivent discerner que vous croyez tout ce que vous lisez dans l'Ecriture.

La lecture de la Bible ne doit pas se faire sur un ton qui catégorise le texte lu comme une liturgie quelconque que l'enfant doit subir et accepter. La lecture doit s'adresser à la compréhension de l'enfant par l'intonation qu'on y met.

Soyez un exemple pour votre enfant c'est-à-dire un fidèle lecteur de la Bible.

L'enseignant n'est pas un lecteur casuel de la Bible. Il est familier avec les textes qu'il lit, il peut comparer les textes entre eux et peut témoigner des expériences qu'il a faites à ce propos.

Ne semez pas surtout le doute dans son cœur en remettant en question telle ou telle affirmation de la Bible. Montrez- lui que vous la croyez tout entière³

L'enseignant doit mettre de bonne heure, les Saintes Ecritures entre les mains des enfants. Il doit citer la Bible comme référence. Certains enseignants ont seulement pris l'habitude de citer les auteurs du monde. L'enseignant doit parler de la Bible avec beaucoup de respect, de son expérience avec celle-ci tout en encourageant sa lecture dans les familles.

La semaine de prière est un moment très précieux d'intenses activités spirituelles à l'école. Il revient à l'enseignant de lui accorder toute son importance, et c'est la meilleure occasion pour revaloriser la lecture des textes sacrés aux yeux des élèves. La prière doit découler du texte lu, compris, accepté et ne devrait pas porter sur des sujets totalement étrangers. Quand ceux-ci n'ont aucun rapport avec le sujet de la semaine de prière, on perd l'occasion de progrès spirituel, objet de cette semaine.

Par ailleurs, l'enseignant adventiste a la lourde responsabilité de donner régulièrement aux membres d'église les informations et les conseils relatifs à l'éducation de leurs enfants. Il comprend mieux les raisons des comportements des enfants par rapport à l'évolution des divers stades de développement de l'enfant. Il mènera une vie de fidélité, comportement qui se traduira dans la pratique par l'observation des préceptes, commandements et la loi de Dieu.

L'enseignant adventiste ne réussira à cette mission que si l'amour pour Dieu et pour ses semblables sont les raisons fondamentales de tous ses actes. Il devra admirer et apprécier à sa juste valeur le sacrifice de notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ sur la croix du Calvaire et tâchera de le proclamer dans son environnement socio-professionnel.

L'Eglise Adventiste attend de son enseignant un soutien sur tous les plans : matériel et spirituel. En se soumettant sans faille à l'enseignement de l'Eglise, l'enseignant adventiste n'enseignera aucune théorie ou idéologie contraire à la parole de Dieu présentée par l'Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour mondiale.

Relations enseignant/famille

De tous les temps, les professionnels de l'éducation se sont accordés à dire que les premiers éducateurs de l'enfant sont ses parents. En général, on peut dire que pendant les deux premières années, ils sont pratiquement les seuls. On peut donc conclure que la qualité de l'éducation offerte

par les parents joue un rôle capital dans la suite de son évolution sur le plan mental, moral, physique et spirituel.

Les parents ne sont pas seulement les premiers enseignants de leurs enfants, mais les plus importants et sur ce plan, les éducateurs professionnels pourraient apprendre beaucoup à leur contact.

F. Maçaire, bien connu dans le domaine de l'éducation en Afrique dira que

Le maître est le mandataire des parents. En lui confiant l'éducation de leurs enfants, ceux-ci lui donnent le droit et le pouvoir de continuer l'éducation commencée au foyer. C'est un contrat tacite mais qui garde toute sa valeur⁴.

Les juristes parlent ici de délégation de pouvoir. Mais combien de parents sont-ils conscients de l'enjeu de cette relation? Est-ce vraiment un "contrat tacite" ou bien souvent un refus de responsabilité?

De quelle cellule parle-t-on dans ce contrat? Il est nécessaire de préciser que le contrat ne se fait pas entre seulement les parents directs et les enseignants. Les partenaires sont plus nombreux.

La famille pourrait en effet se définir comme étant la cellule de toute société humaine. Au sens strict du terme, elle comprend les enfants et les parents. Entendons ici par parents père et mère, c'est-à-dire la famille nucléaire (type européen, américain, etc....). Au sens large, elle comprend aussi les grands parents, les oncles, les tantes, les membres de la communauté, parfois même les domestiques (on appelle souvent "ma fille" et "mon fils" tous les enfants ayant le même âge que les siens propres). Alors il s'agit de la famille patriarcale, selon les types africains.

L'efficacité de tout programme scolaire, de toute méthode pédagogique dépend à un pourcentage très élevé de la coopération entre l'enseignant et la famille. Et quand il s'agit de la famille patriarcale, cela signifie que les relations entre l'enseignant et la famille deviennent multiples et doivent porter sur plusieurs aspects, en rapport avec l'âge, les responsabilités, les activités, les jeux et d'autres, en quelque sorte toute l'éducation apportée par les contes, les jeux, les travaux effectués au sein de la famille, tout ce autour duquel gravitent et se consolident les valeurs traditionnelles.

E. G. White marquera l'importance de cette éducation: «Pour former le caractère, il n'est donc pas d'influence aussi puissante que celle de la famille. L'œuvre du maître complète celle des parents mais n'en prend pas la place »⁵.

Il ne devrait donc pas y avoir abdication de la part de la famille, dans ce contrat et le maître ne devra pas, pour autant, se départir de son rôle. Le contrat suppose collaboration et non rivalité.

Cependant certains parents ne comprennent ni l'importance, ni la nécessité d'une telle collaboration, que l'éducatrice E. G. White appelle «coopération enseignant – parents».

En quoi consiste cette coopération?

Le rôle de la famille

Il est de la responsabilité des parents de bâtir un foyer heureux où règne l'amour, la confiance, le bien-être, où l'enfant se sent en sécurité. Par conséquent, l'une des fonctions les plus importantes de la famille, dans le domaine de l'éducation, consiste probablement à assurer un « refuge sûr » pour les enfants, créer un climat d'accueil, un milieu de vie où les enfants se sentent protégés lorsque le milieu extérieur les repousse.

Un tel milieu permet à l'enfant lui-même d'avoir un lien très intime avec sa famille. Quand l'enfant dit: « Je vais à la maison ou encore je rentre à la maison », il charge le mot « maison » de tous les sentiments qu'il attache à sa famille. A cet effet, un éducateur adventiste ne saurait négliger l'importance et le rôle éducatif des parents quand on sait qu'à bien des égards, cela se rapproche de celui des enseignants.

Certains traits psychologiques et affectifs des parents se retrouvent chez certains enseignants. La similitude des rôles peut être bien étonnante quand on sait à quel point, en réalité, l'école et la famille dialoguent difficilement.

F. Macaire dira

Le foyer, plus que toutes autres choses reste le facteur qui détermine le degré de joie, de sécurité et de stabilité d'un jeune; celui qui détermine son degré de confiance en soi devant des situations nouvelles ou étranges⁶.

En quelque sorte, il appartient à la famille de créer un environnement où l'enfant se sente heureux, où sa croissance est possible dans le domaine physique aussi bien que dans le domaine psychologique et spirituelle. La famille doit être réellement le "foyer" où il fait bon vivre, dans la chaleur de l'intimité.

Qui est responsable?

Le psychologue Dr Thomas GORDON, dans sa nouvelle approche de l'éducation basée sur la relation enseignants – parents, pose un certain nombre de questions ayant trait au lien naturel et légitime qui devrait exister entre parent et enseignant.

Aux yeux des parents, déclare-t-il, les enseignants deviennent les autres parents de leurs enfants. C'est pourquoi les parents ont ou devraient avoir les soucis légitimes de savoir ce que les enseignants font pour leurs enfants. Exercent-ils une influence bonne ou mauvaise sur les enfants ? Les aident-ils à apprendre ? Les enfants aiment-ils leurs enseignants ? Les enseignants aident-ils les jeunes à se conduire comme il convient? Leur enseignent-ils ce qu'ils ont besoin d'apprendre ?⁷.

Quand les parents se posent des questions sur les relations qui se créent autour de la fonction

d'enseignant et de leurs enfants, ils manifestent par là qu'ils n'ont pas renoncé à leur responsabilité. Cependant la collaboration avec les enseignants ne doit pas devenir "contrôle", avec une nuance d'autorité.

Pour leur part, les enseignants devraient également se soucier des enfants qui leur ont été confiés, dont ils doivent construire le caractère, et de poser des questions analogues concernant les parents:

Aux yeux des enseignants, les parents sont d'autres enseignants de leurs élèves. Les enseignants ont donc ou devraient avoir les soucis légitimes également de savoir ce que les parents font pour leurs élèves quand ils rentrent à la maison après les classes. Dans quelle sorte d'environnement familial l'enfant baigne-t-il ? Les parents veillent-ils à ce que les élèves fassent leurs devoirs ? Critiquent-ils les méthodes d'enseignement ou la discipline des enseignants ? Attendent-ils trop des enseignants surtout ce qui a trait aux problèmes engendrés par le milieu familial ?⁸.

Les liens qui rattachent les uns aux autres sont d'ailleurs très profonds parce que «lorsque les relations enseignants – élèves sont mauvaises, ce sont les parents qui souffrent. Lorsque les relations enfants – parents sont mauvaises, ce sont les enseignants qui souffrent »⁹.

Ces intérêts de par et d'autre, devraient présider à des rencontres fréquentes, à un choix de moment de qualité. Fort malheureusement, ce n'est pas toujours le cas:

Les parents et les enseignants sont impliqués dans une relation très capitale pour une bonne éducation des enfants. Pourtant ils ne se rencontrent pas très souvent mais quand cela arrive, ils disposent habituellement de très peu de temps ¹⁰.

Obstacles à la collaboration enseignants/parents

Les difficultés de rapport entre l'enseignant et le milieu familial sont connues et leurs conséquences sont néfastes sur le plan mental, moral, physique et spirituel. Certaines trouvent leur origine chez les enseignants et d'autres chez les parents.

Difficultés dues aux enseignants:

Il arrive que les enseignants, imbus de leurs prérogatives d'enseignants, subissent une certaine déformation professionnelle. Ils se croient infaillibles, portent des jugements sans appel, n'admettent aucune discussion, ne supportent aucune contradiction.

D'autre part, sans être aussi intransigeants, se retranchent derrière leur savoir pour faire peu de cas des remarques et observations des parents.

Alors que les parents sont souvent ignorants ou très superficiellement informés des

disciplines et méthodes appliquées à l'école, certains enseignants leur contestent parfois leurs rôles d'éducateurs, même quand il s'agit de la culture et de la tradition. Les enseignants, ont tendance à renier le rôle des parents dans la transmission des valeurs propres à la famille et à la société. Le danger est de confiner l'éducation au domaine des connaissances et d'oublier tout le côté formation de l'individu.

L'exemple le plus fréquemment avancé est le devoir à faire à la maison constitue l'une des sources les plus courantes des conflits entre l'enseignant et la famille. Il provoque toute une gamme de problèmes, cachant mal le malaise de la famille devant la négligence de l'enseignant face aux valeurs acceptées et transmises par la famille. Beaucoup d'enseignants ne doseraient pas le devoir à faire à la maison si bien que les élèves consciencieux se voient obligés de travailler jusqu'aux heures avancées de la nuit. Ceci constitue d'ailleurs une surcharge qui influence même le sommeil des parents.

Difficultés dues aux parents:

Certains enseignants que nous avons interrogés à ce sujet reprochent aux parents leur attitude manifeste, fuyant une telle relation, malgré leurs efforts. Souvent les parents ont peur de s'engager, peur de paraître ignorants, peur d'empiéter sur le domaine des enseignants, peur de déranger. Les enseignants leur semblent des personnages intouchables, inaccessibles qui ont toujours raison et ces derniers finissent par y croire.

Les parents par leur comportement de fuite encourage la méthode de dogmatisme chez l'enseignant.

Il appartient aux enseignants de sensibiliser les parents en ce qui concerne leur rôle, de les valoriser pour que la collaboration puisse subsister. Il ne devrait pas exister une rivalité d'influence, créant des complexes malheureux de part et d'autre.

Parfois l'effort des enseignants est contrecarré par la discordance dans la famille. On rencontre des situations très regrettables où les parents critiquent les instructions de l'école, disent du mal des enseignants devant les enfants et même des cas où parents et enseignants se contredisent mutuellement. Cette situation regrettable de conflit ne fait que perturber les élèves dans la formation de leur caractère.

Conséquences de l'absence de collaboration enseignants/parents

Quand ces deux partenaires s'ignorent, les conséquences fâcheuses sont nombreuses et ont des implications à court et long terme sur le développement de l'enfant.

L'enfant bien doué, intelligemment docile à son maître et bien compris de lui peut faire de bonnes études, mais risque de se détacher de ses parents, de devenir incapable de les comprendre et de se créer un monde à lui en dehors de la famille où il se sent de plus en plus étranger. Cette même

contradiction dans la relation enseignant – famille crée dans l'esprit de l'enfant une certaine interférence au niveau de la compréhension, de l'assimilation et du comportement. L'enfant ainsi flottant ne sait à qui se référer.

Si l'enseignant enseigne la politesse à l'enfant, la famille devra être tout d'abord polie pour approuver l'enseignant. Sinon, l'enfant dira: « Pourquoi l'enseignant m'apprend-il ce que mes parents ne font pas ? » L'enfant lui-même devient paresseux, insolent, sachant qu'il n'y a aucun rapport entre ses parents et l'enseignant.

Si des parents d'élèves comprennent mal le rôle de l'éducation à l'école, il appartient aux enseignants de tendre la main par-dessus le fossé qui peut les séparer et discuter avec eux dans un cercle de réunion des parents. Ces derniers se départiront de cette idée que les enseignants sont une classe inaccessible et indifférente aux soucis de la famille.

Les avantages de bonnes relations enseignant/famille

Les enseignants qui entretiennent des relations amicales entre milieu familial –enseignant sont efficaces à plus d'un titre :

Lorsque la relation enseignant – milieu familial est saine, ces enfants ne causent à l'école ni trouble, ni soucis, mais seront un appui pour leurs maîtres, un exemple et une source d'encouragement pour leurs camarades ¹¹.

Nombreux sont les parents qui, pris par leurs occupations harassantes quotidiennes, les soucis de la vie, ne distinguent plus les occasions qu'ils ont d'agir de façon bénéfique sur la vie de leurs enfants. L'enseignant peut les aider grandement à prendre conscience de leurs responsabilités. Le dialogue parents – enseignants est essentiellement encouragé.

Par l'intermédiaire de l'enfant, l'école peut étendre sa mission éducative dans la famille. De cette façon l'enseignement pourra tirer profit de l'apport positif du milieu familial et répondre aux besoins et aux affinités de la famille. L'école pourra ainsi ancrer les valeurs positives de la société et fera de l'élève un élément doublement utile à son milieu, mais non un individu acculturé ne pouvant plus s'adapter à son propre lieu d'origine.

Moments de contact enseignants/parents

Le premier contact a lieu au moment des inscriptions.

Un nouvel élève ne doit pas se présenter accompagné seulement d'un membre de famille vague, sans autorité directe sur l'enfant. Il revient aux parents eux-mêmes de faire cette première démarche qui devrait être le point de départ d'une collaboration confiante et durable¹².

Ce premier contact est très déterminant pour la suite. « Le maître se montrera d'un abord facile, simple, humble, accueillant, ouvert afin d'encourager de nouvelles rencontres »¹³.

Les inscriptions par téléphone ne favorisent pas de tels contacts.

Trop souvent les parents laissent les enfants à la maison et se présentent seuls avec les carnets de notes ou tout autre document scolaire ; ce qui ne rend pas non plus le contact fructueux.

La suite des rencontres aura lieu pendant l'année scolaire:

La marche de l'école ne relevant pas directement des parents, bien qu'il soit souhaitable que l'on puisse avoir leur point de vue sur les programmes et les horaires. C'est leur droit et même leur devoir de s'informer du travail de leurs enfants, de leurs conduites, de leur assiduité, des progrès qu'ils réalisent en classe¹⁴.

Il ne faut pas que les uns et les autres se laissent entraînés par les activités débordantes de l'année et oublier que la formation du caractère de l'élève est une affaire de tous les instants.

A la fin de l'année, l'enseignant et les parents se rencontreront pour faire le bilan de la vie scolaire de l'enfant et prévoir de nouvelles orientations.

Applications pratiques

L'expérience, l'observation, les lectures dans le domaine de l'éducation, montrent aux enseignants et à la famille comment établir des relations sans obstacles pour une bonne efficacité de l'enseignement, pour une atteinte des objectifs nobles et pour le bien-être physique, mental et spirituel de l'enfant.

L'enseignant respectera la responsabilité fondamentale des parents pour leurs enfants et sera toujours disposé à leur fournir des renseignements qu'ils désireraient obtenir. Il leur communiquera un relevé de notes après chaque évaluation.

En vue d'une coopération franche, amicale et loyale, l'enseignant prendra contact avec la famille, si la conduite de l'enfant à l'école ne donne pas satisfaction et si son travail est en baisse. Les parents en feront autant de leur côté si l'enfant mérite d'être suivi de près. Rien ne vaut une conversation sincère et cordiale. Un livret scolaire, un bulletin de notes portant des notes chiffrées ne rend pas compte de la valeur réelle du travail de l'enfant encore moins définir la disposition de l'enfant.

L'enseignant aidera à augmenter la confiance de l'enfant envers sa propre famille en évitant toute remarque dépréciatrice qui supprimerait cette confiance. Le parent de son côté doit soutenir l'enseignant en évitant de porter atteinte à son autorité.

L'enseignant évitera des appréciations lapidaires du genre « élève faible », « ne peut rien faire ». Dans le cas d'un échange de correspondance, l'enseignant surveillera à la fois son style et les jugements qu'il porte de peur de blesser la famille.

L'enseignant encouragera les parents à visiter l'école. En même temps, il prendra l'initiative de faire des visites aux parents en leur exposant les raisons de celles-ci, puisqu'ils se partagent l'influence sur l'enfant. Il recevra d'eux tous les renseignements utiles sur la santé, le caractère de l'enfant, tout en montrant l'intérêt qu'il y a à coordonner leurs efforts.

En cas de maladie ou toute autre situation à caractère spécial, une visite à domicile témoigne de l'intérêt qu'on porte à l'élève.

Ce sera un excellent moyen de se rendre compte du milieu dans lequel il vit, de comprendre certaines de ses attitudes, d'être à même de juger sa conduite et son travail ; il sera créé entre le maître et les parents un courant de sympathie qui ne peut être que profitable à tous ¹⁵.

L'enseignant cherchera à obtenir l'appui des parents comme personnalité ressource pour certaines activités scolaires tout en leur expliquant les activités de l'école.

Si possible, l'enseignant associera les parents dans l'élaboration des règlements de l'école.

L'enseignant tiendra les parents informés des progrès réalisés par leur enfant vis-à-vis des objectifs fixés par l'école.

Les enseignants seront en quelque sorte des conseillers techniques des parents en matière d'éducation.

Relations enseignant/communauté

L'enfant que l'enseignant éduque est un produit de la communauté et un produit pour la communauté. DURKHEIM dira : « L'homme que l'éducation doit réaliser en nous n'est pas un homme tel que la nature l'a fait, mais tel que la communauté veut qu'il soit »¹⁶.

Selon F. MACAIRE, « l'éducation sociale et civique se propose de donner à l'enfant l'amour de son village, de sa ville, de son pays, de lui apprendre ses devoirs envers les autres, envers sa patrie, envers sa société »¹⁷.

La définition de l'éducation selon le sociologue DURKHEIM, même si elle semble très incomplète pour les adventistes, paraît tout de même significative. « L'éducation est avant tout un effort pour socialiser la jeune génération »¹⁸.

Ces quelques citations nous montrent à quel point la relation enseignant/communauté est importante pour un bon programme d'enseignement. Il est tout a fait vrai que l'enfant arrivant dans une communauté est lui-même obstacle à la bonne relation ENSEIGNANT – COMMUNAUTE.

L'enseignant qui arrive pour la première fois dans une communauté présente un niveau intellectuel parfois absolument supérieur à celui de la communauté. Condition qui peut l'amener à développer un complexe de supériorité par rapport à cette communauté. Il devra faire une étude sociologique qui lui permettra de connaître ses activités sur le plan agricole, industriel, son niveau d'éducation et sa culture. Il doit savoir ce que les habitants attendent de l'école.

La profession d'enseignant jouit de la confiance de la communauté pas seulement à propos de la conduite personnelle de l'enseignant, mais à propos de son niveau d'éducation, de ses connaissances et même à propos de l'attention qu'il accorde à celle-ci.

Les méthodes d'enseignement, ne seront efficaces que si l'enseignant intègre les activités de la communauté dans son programme.« Le maître sera donc appelé à compléter et plus souvent encore à rectifier les premières habitudes contractées au village »¹⁹.

Applications pratiques

L'enseignant dans la communauté adhérera à un modèle de comportement digne et accepté par la communauté. L'enseignant est un apôtre de l'amour et de la paix dans la communauté pour laquelle il travaille et non un agent de soulèvement. Sur ce, sa mission dans la communauté sera d'exposer à ses concitoyens par son exemple pratique les principes du pays, comme par exemple le respect du drapeau, du patrimoine national de toute sorte et la personne du Président de la République.

L'éducation, en créant la paix dans le coeur et le comportement de chaque élève peut aider à la répandre dans sa communauté.

A la fin de la seconde guerre mondiale, la plus grande partie de l'humanité était convaincue que la défense de la paix devait se construire dans l'esprit de l'homme et que l'éducation devrait être l'instrument de la construction, de la défense et la paix²⁰.

Chaque instant passé en classe est une occasion unique lui permettant de s'affermir dans les principes de la paix et de la construction positive de son monde.

L'enseignant veillera à traiter les points de vue controversés objectivement, éloignant ainsi la classe des opinions partisans. Il respectera la communauté dans laquelle il travaille tout en améliorant la formation intellectuelle et spirituelle de celle-ci. Il cherchera à s'intégrer dans la communauté sans porter critique à la culture et en évitant les préjugés.

Conclusion

De nos jours, alors que le monde attend l'arrivée du 3^{ème} millénaire, et que nous assistons au progrès vertigineux dans le domaine de la technologie, la qualité de l'éducation et les résultats baissent, la délinquance juvénile, l'usage des drogues, le crime, les agressions de toutes sortes sont à la une de tous les journaux.

A qui la faute pourrait-on se demander, les différents partenaires de l'éducation s'accusent mutuellement. Il est urgent que les cellules composées de chaque école, des parents des élèves de cette école et des tenants de la communauté où cette école est implantée, décident de réagir, de se rencontrer et de bâtir ensemble l'avenir éternel de leurs enfants. Une telle initiative doit provenir des enseignants adventistes voulant intégrer la foi dans l'enseignement, et les Otudes, mais aussi dans leur environnement et la vie de leur petite société. Les malheurs de notre société se doivent s'appréhender ensemble dans une relation coopérative et amicale entre enseignant adventiste/famille/église/communauté.

Ce dont nous avons le plus besoin pour réussir dans notre noble vocation d'enseignant adventiste, c'est une nouvelle approche des relations humaines, qui permettra aux divers intervenants dans le domaine de l'éducation de l'enfant, de communiquer sans blocage et pour plus d'efficacité.

NOTES ET REFERENCES

1. Ellen G. White, Education « Dammarie Les lys : Edition Vie et Santé, 1986 » p. 19
 2. Id. p.21
 3. A. Adoul, Nos enfants (Ligue pour la lecture de la Bible France 1979) p. 172-173
 4. F. Macaire, Notre Beau Métier (Les classiques Africaines Edition Saint Paul, 1979) p. 13
 5. Education p. 315
 6. Notre Beau Métier p. 7
 7. T. Gordon, Enseignants Efficaces (Les éditions du jour Inc Montreal 1979) p. 455
 8. Ibid
 9. Ibid
 10. Ibid
 11. Education p. 315
 12. Notre Beau Métier p. 13
 13. Ibid
 14. Ibid p. 14
 15. Ibid p. 16
 16. Durkheim E, Education et Sociologie p. 90
 17. Notre Beau Métier p. 17
 18. G. Palmade, Les méthodes en Pédagogie (PUF, Paris 1973) p. 117
 19. Notre Beau Métier p. 13
 20. M. Debesse et G. Malaret, Traité des Sciences pédagogiques (PUF, Paris 1972) p. 2
-